



Madame Rachida DATI  
Ministre de la Culture  
3 rue de Valois  
75001 PARIS

Paris, le 3 septembre 2025

**Objet :** Préavis de grève du 10 au 30 septembre 2025

Madame la Ministre,

Les baisses successives de financement du service public culturel sapent non seulement la capacité à vivre dignement de son travail mais aussi les conditions de son exercice. Les annonces faites par le Premier ministre pour le projet de loi de finances 2026 vont encore dégrader les missions indispensables à la cohésion sociale et le niveau de vie des personnels du ministère de la Culture.

Les mesures annoncées le 15 juillet dernier, auxquelles le gouvernement n'a apporté aucune inflexion depuis, relèvent d'une logique antisociale et d'une incompréhension du rôle majeur des politiques culturelles dans une société en proie aux tentations réactionnaires.

La colère du monde du travail comme de l'immense majorité de la population est palpable. La situation préoccupante du monde culturel est sans conteste le résultat d'orientations politiques libérales et austéritaires qui ont continuellement dégradé le modèle construit de haute lutte par des militant.e.s de la Culture. La nécessaire revitalisation de ce modèle s'enrichira d'une plus grande prise en compte des aspirations citoyennes.

Tous les signaux sont au rouge : attaques en règle contre les politiques culturelles ; plan social massif dans les collectivités territoriales ; baisses des plafonds d'emplois des opérateurs et de l'Etat ; atteintes à l'assurance-chômage des travailleuses et travailleurs de la Culture ; dégradation des conditions de travail et de rémunération ; inégalités salariales croissantes ; fragilisation de la protection sociale ...

Dans cette rentrée jalonnée d'attaques antisociales et d'incertitudes politiques, nous n'avons d'autres choix que de rassembler le plus largement les personnels, fonctionnaires, contractuels et salariés de droit privé, dans la grève et dans l'action pour faire vivre nos revendications dans l'objectif de construire avec eux une perspective à la hauteur de leurs aspirations et de leur engagement professionnel au sein du service public culturel.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale CGT-SUD-FSU Culture revendique :

En termes d'ambition politique,

- Une loi d'orientation et de programmation pour la Culture basée sur une large concertation avec les citoyen.ne.s, professionnels du spectacle, associations, institutions et collectivités afin

d'enrayer les inégalités et les fractures sociales et culturelles et répondre aux crises économique, du travail, de sens et de la représentation

En termes de salaires,

- L'augmentation des salaires pour rattraper les pertes cumulées depuis des décennies
- « *A travail égal, salaire égal* » :
  - L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
  - La résorption des écarts de rémunération entre les contractuels et les titulaires
- Le rétablissement de la GIPA qui permet de compenser la perte de salaire des personnels bloqués au sommet de leur grille
- L'intégration des primes dans le salaire pour qu'elles comptent pour la retraite
- L'alignement par le haut des primes des titulaires quel que soit leur affectation, leur filière ou leur genre
- L'augmentation du nombre de promotions
- L'augmentation du montant des retraites et le retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités pour un départ à taux plein

En termes d'emplois,

- La création d'emplois publics de fonctionnaires et de d'emplois pérennes (CDI) à hauteur des besoins et de missions
- L'ouverture de concours au moins tous les deux ans dans tous les corps
- Un plan de titularisation et de résorption de la précarité

En termes de santé,

- Une politique de prévention des risques professionnels qui préserve et protège la santé physique et mentale des personnels
- L'abrogation du jour de carence et maintien de la rémunération à 100 % en congé de maladie ordinaire (CMO) et en affection longue durée (ALD)
- Le rétablissement de la rémunération complète en cas de congés pathologique pendant la grossesse
- La mise en place d'un congé de santé hormonale
- Une couverture santé et prévoyance 100% sécurité sociale

En termes d'action sociale,

- L'augmentation des crédits d'action sociale pour le logement, la restauration, les places en crèches, les loisirs et la culture
- La prise en charge à 100% des abonnements de transport en commun
- Le renforcement des moyens d'action des associations du personnel

Le présent courrier vaut **préavis de grève** pour tous les personnels du ministère de la culture, ainsi que pour les **nuitées en amont et en aval du 10 septembre 2025 et des journées suivantes jusqu'au 30 septembre prochain** jusqu'à satisfaction des revendications.

Nous vous rappelons que les parties concernées ont l'obligation de négocier pendant la durée de ce préavis de grève.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

**CGT-Culture**

**SUD-Culture Solidaire**

**SNAC-FSU**